

## Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 25 avril 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4 Tél.: 514 289-2211, poste 6925 Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : frechette.Yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction de la ligne à 120 kV du

Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur

Votre dossier : R-3960-2016 Notre dossier : R051468 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport (le « Transporteur »), a pris connaissance le 22 avril 2016, d'une lettre du procureur de SÉ-AQLPA dans le dossier décrit en rubrique.

SÉ-AQLPA demande à la Régie une extension de délai afin de déposer une demande de renseignements et son argumentation et ce, jusqu'au mercredi 27 avril 2016 à 12h00.

En considérant cette demande d'extension de délai ainsi que les nombreuses demandes de renseignements de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut, le Transporteur ne s'objecte pas à cette demande de SÉ-AQLPA. Advenant que la Régie acquiesce à cette demande, le Transporteur propose de déposer ses réponses à toutes les demandes de renseignements dans ce dossier ainsi que sa réplique aux argumentaires des intervenants le 5 mai 2016 à 16h00.

Ce délai supplémentaire ne devrait pas porter atteinte au déroulement équitable du dossier dont l'audience est prévue pour le 26 et 27 mai 2016.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette

c.c. Intéressés (par courriel seulement)